

### Edito

#### Mes Félicitations!

Le 27 juin 2006, le Conseil d'Administration de la SNI a tenu sa session des comptes. D'importantes résolutions y ont été prises, notamment celle principale qui, de manière logique, est la plus attendue en pareille occasion : l'approbation des comptes de l'exercice 2005. Avec cette particularité cependant, qu'en guise de cerise sur du gâteau, le Conseil d'Administration a félicité l'ensemble du personnel de la SNI pour la qualité des documents présentés et les résultats obtenus.

Ces félicitations, suivant une recommandation du Comité de Direction du 05 juillet dernier, vous ont été rapportées et ont suscité, je suppose, une petite réflexion de votre part. Je partage avec vous le sentiment de fierté légitime qu'a pu procurer à chacun d'entre-nous cette "mention spéciale" de notre Conseil. Mais devons-nous nous arrêter à ce simple sentiment de fierté qui flatte si bien notre ego, nous donne l'impression que nous avons tous été meilleurs et sans reproches à nos postes de travail respectifs ? Assurément non, et je voudrais même être plus affirmative dans ma réponse à cette question : plus qu'une simple caresse dans le sens du poil, les félicitations de notre Conseil d'Administration doivent être perçues comme un appel à nous investir encore plus et mieux au travail afin d'améliorer la qualité de nos prestations et d'optimiser les résultats de notre entreprise.

**YAOU Aïssatou**  
Directeur Général

### Je suis dans la mine



Ils étaient six mousquetaires dépêchés par la Direction Générale et conduits par le Directeur Général-Adjoint, **Ambroise ONDOA ONANA**, pour être les yeux, la bouche et les oreilles de la SNI à Lomié dans l'Est Cameroun où se joue ces derniers mois le sort d'un projet minier pour la mise en oeuvre duquel la SNI travaille comme à son habitude, activement. Ils y ont été par conviction et par devoir du 07 au 09 juillet dernier, tout de jean, mocassins et sombrero vêtus, à l'assaut de la forêt dense équatoriale de Nkamouna (petit village qui abrite le massif minéralisé) pour voir de leurs propres yeux et toucher du doigt ce gisement de 52,7 millions de tonnes de cobalt, nickel et

manganèse. Ils s'y sont pris avec tact, associant à leur mission deux experts conseils dont l'un en minerais et l'autre en ingénierie financière, les autorités administratives locales et l'un des actionnaires camerounais du projet, Anicet Nguessou, qui fait corps avec les populations, la forêt et la mine de Nkamouna depuis dix bonnes années. Après avoir établi le premier jour sa base dans une sympathique auberge de Lomié, l'unique établissement d'hébergement de la ville, et pris tous les repères de la petite localité, la mission SNI est entrée le jour suivant au coeur de la forêt de Nkamouna pour passer en revue les nombreux trous (sondages de minerais) qui jonchent ce territoire et évaluer, ne fût-ce que de

manière sommaire, l'immense richesse que regorge ce sous-sol de 300 Km<sup>2</sup>.

Quoi de plus mérité que de s'assoupir au retour de cette randonnée laborieuse autour du généreux buffet proposé par le restaurant de l'Hôtel et que le chef de la mission SNI a qualifié, avec des mots qui sans doute exprimaient fidèlement ce que ressentaient ses papilles gustatives, de "véritable soupe à maman". La mission SNI s'en est retournée à Yaoundé le 09 juillet, le coeur léger et la détermination encore plus grande de travailler au succès de ce projet minier, jusqu'ici le plus important jamais engagé en territoire camerounais.

Le projet cobalt-nickel de Lomié est l'oeuvre de GEOVIC Cameroon S.A., une société anonyme de droit camerounais dont le capital social est détenu par des investisseurs américains (60,5%), un groupe d'actionnaires privés camerounais (19,5% actuellement portés par la SNI) et la Société nationale d'investissement du Cameroun (20%). Le début de sa mise en oeuvre est envisagé à l'horizon 2009 et l'exploitation de la mine elle-même devra durer 25 ans.

### Pour une SNI sans SIDA

Le mercredi 12 juillet 2006, s'est tenue à l'ampphi 150 de l'immeuble siège de la SNI, une causerie éducative sur le thème : "Sida en milieu de travail: stigmatisation et discrimination". C'était en présence du Directeur Général-Adjoint, **Ambroise ONDOA ONANA** et de l'ensemble du personnel de l'entreprise. Dr. DOUALA MOUTENG Valentine représentante nationale du projet Sida en milieu de travail au Bureau International du Travail (BIT) animait la rencontre, alors que **Alphonse ATEBA NOA** en était le modérateur.

L'occasion était assez bonne pour le personnel SNI, de prendre conscience de la réalité du Sida en milieu de travail au Cameroun où elle touche 16% des travailleurs, avec des conséquences graves sur la

productivité, l'augmentation des charges du fait du coût très élevé des traitements, sans compter les dégâts psychologiques et sociaux causés par les phénomènes de la stigmatisation et de la discrimination. D'où l'invitation de Dr. DOUALA MOUTENG visant à proscrire à l'ensemble du personnel toute forme de stigmatisation et de discrimination des personnes vivant avec le VIH au sein de la SNI au cas où il y en aurait. Une invite sur laquelle le DGA de la SNI avait d'ailleurs anticipé en précisant dans son mot d'ouverture que "la SNI peut se réjouir d'être un bon exemple en matière de prise en charge médicale des personnes vivant avec le VIH/Sida en son sein (...). De même en matière de discrimination et de stigmatisation, la SNI peut à juste titre apparaître comme un modèle car, jusqu'à ce jour, aucun indice

de discrimination ne transparaît dans son modèle de gestion et de fonctionnement".

La présence d'une invitée surprise est venue pour la circonstance donner un visage humain à cette réalité qu'est le VIH/SIDA en entreprise. Par un témoignage poignant, elle a entretenu le personnel sur l'expérience personnelle de sa séropositivité telle qu'elle la vit dans son milieu de travail.

La causerie éducative du 12 juillet dernier rentre dans le cadre de la mise en oeuvre du plan d'action de l'infirmière de la SNI, **Suzanne ZAMBO**, qui découle lui-même de la politique sociale de la Direction Générale qui place le personnel au centre de l'entreprise et lui aménage des conditions de travail et de vie agréables pour un meilleur épanouissement social et professionnel.

### En Bref

#### Chez Denis



"J'étais à bout de souffle, surtout avec la dalle qui menaçait de s'écrouler. Il a fallu l'intervention du FAPI-SNI pour que je puisse arriver là où j'en suis maintenant. Je dis merci à la SNI pour cette action de sauvetage." C'est en ces termes que **Dénis MBAH** introduit dans son chantier d'Efulan qui est désormais le "chez lui", tous ceux qui s'émerveillent sur son chef d'oeuvre architectural. Un investissement de 30 millions de FCFA (dont dix du FAPI), deux appartements repartis sur deux niveaux comprenant cinq chambres à coucher, une cuisine spacieuse, une salle à manger et deux salles d'eau pour l'appartement principal. Le deuxième appartement dit d'apport, comprend deux salons, une salle à manger, une cuisine toute aussi spacieuse, quatre chambres à coucher et deux salles d'eau. On attend la crémaillère.

#### Hôtel SAWA

La durée de vie de l'ensemble des bâtiments de l'hôtel Sawa est estimée à plus de 50 ans... Le sinistre qui a durement frappé l'hôtel SAWA le 16 décembre 2005 a été vraisemblablement provoqué par une explosion de gaz biochimiques contenus dans le vide sanitaire ayant entraîné l'effondrement du plancher bas de la cuisine. Telles sont les deux principales conclusions du diagnostic technique de l'hôtel SAWA présentées au public le 31 juillet 2006 par le Laboratoire d'Etudes et de Recherche sur les Matériaux (LERM) et le Bureau d'Etudes ARCADIS ESG. Ce qui a remis du baume au coeur des clients, propriétaires et dirigeants de ce complexe hôtelier.